Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-253514780-20261005-DELIB202615-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE ** Arrondissement de SAINT-MALO

S.I.R.P.
SAINT-THUAL * LA BAUSSAINE
MAIRIE DE SAINT-THUAL

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Saint-Thual et La Baussaine

Date de la convocation : 25 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 06
Nombre de membres présents : 05
Nombre de membres votants : 06

L'an deux mil vingt-six, le cinq octobre, à vingt heures quinze minutes, le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique entre Saint-Thual et La Baussaine, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie de LA BAUSSAINE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BATTAIS.
Etaient présents : Jean-Pierre BATTAIS, Gaëlle COÏC, Laura DROMEL, Yann CADIO, Frédéric CHEVILLON, délégués titulaires.
Pouvoir : Florence LE NEN, déléguée titulaire, donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON, délégué titulaire.
Membres présents n'ayant pas participé au vote : Aurélie ZINGRAFF, déléguée suppléante ; Guirec FLOC'H délégué suppléant.
Membres absents excusés : Céline ROUVRAIS, déléguée suppléante ; Loïc COMMEUREUC, délégué suppléant

Secrétaire de séance : Gaëlle COÏC.

2026/15 Délibération	Choix du transporteur pour les déplacements des élèves à la piscine

Le comité syndical,

Le président informe les membres du Comité syndical que, dans le cadre des séances de natation organisées pour les élèves du regroupement pédagogique, il convient de retenir un prestataire pour assurer le transport scolaire vers la piscine de Combourg.

Deux propositions tarifaires ont été reçues :

- Transport Bélier :
  121,30 € TTC
- Transport Guilloux :
  120,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide :

- De retenir la proposition de **Transport GUILLOUX.,** pour un montant de **120.00€ TTC par trajet ;**
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation ;
- D'inscrire les dépenses correspondantes au budget du SIRP.

À l'issue du vote : Présents : 05 Pouvoir : 01 Votants : 06 Suffrages exprimés : 06 Pour :06 Contre : 00 Abstention : 00

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

SIRP ST-THUAL/LA BAUSSAINE

Pour copie certifiée conforme
Suivent les signatures
Le Président,